



- FO DGFIP, 11 place de la Paix 15000 Aurillac - mël : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr
- CGT Finances Publiques, 11 place de la Paix 15000 Aurillac - mël : cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr
- Solidaires Finances Publiques, 11 place de la Paix 15000 Aurillac - mël : solidairesfinancespubliques.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Aurillac, le 5 novembre 2020

Communiqué de presse de l'intersyndicale (FO, CGT et Solidaires) des Finances Publiques du Cantal

Le Service Public des Finances Publiques pulvérisé

La crise sanitaire rappelle la nécessité de service public.

Pendant cette période inédite à plus d'un titre, les personnels de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ont été remarquablement engagés, notamment pendant le premier confinement, dans l'exercice des missions prioritaires et le soutien des activités économiques et financières du pays.

A l'heure actuelle, en pleine seconde vague de l'épidémie et comme si de rien n'était, les responsables politiques et administratifs réenclenchent leurs projets de démantèlement de la DGFIP, initiés au printemps 2019 (le Nouveau Réseau de Proximité) contre lesquels les personnels et les élus locaux se sont battus.

Dans un message adressé aux agents fin octobre, la Directrice départementale des Finances Publiques du Cantal a informé de la validation par le Directeur Général du projet de "transformation du réseau" des Finances Publiques du Cantal, qui touchera au 31 décembre prochain l'arrondissement de Mauriac.

Ce projet constitue le premier pan du démantèlement de l'organisation territoriale actuelle du réseau de la DGFIP.

Au 31/12/2020,

avec la fermeture de 4 trésoreries Riom-ès-Montagnes, Saignes, Saint Martin Valmeroux et Mauriac et la mise en place d'un Service de Gestion Comptable à Mauriac, sans relation de proximité avec les ordonnateurs et le public,

avec la reprise du Service des Impôts des Particuliers (S.I.P.) de Mauriac par le S.I.P. d'Aurillac
et avec la reprise du Service des Impôts des Entreprises (S.I.E.) de Mauriac par le S.I.E. d'Aurillac,

Nous assistons là à une véritable pulvérisation du service public de proximité dans le Cantal, seul garant de l'égalité des citoyens.

La Directrice départementale a également annoncé qu'elle maintenait ses projets de démantèlement de nos services pour l'arrondissement de St-Flour au 31/12/2021 et pour l'arrondissement d'Aurillac au 31/12/2022.

Ce plan vise aussi à orienter la population vers une administration numérique, excluant les usagers les plus fragiles.

Ce plan d'abandon du service public de proximité, intervient dans un calendrier très contraint et dans un contexte d'aggravation de la situation sanitaire, totalement incompatible avec un tel projet !

Plus que jamais, l'intersyndicale FO – CGT – Solidaires des Finances Publiques dénonce ce projet inacceptable de démantèlement des services publics de proximité, tant pour les personnels que pour les usagers.

Jean-Pierre MOISSINAC pour FO-DGFIP

Christian LAROUSSINIE pour Solidaires Finances Publiques

Patrice BRUN pour la CGT Finances Publiques